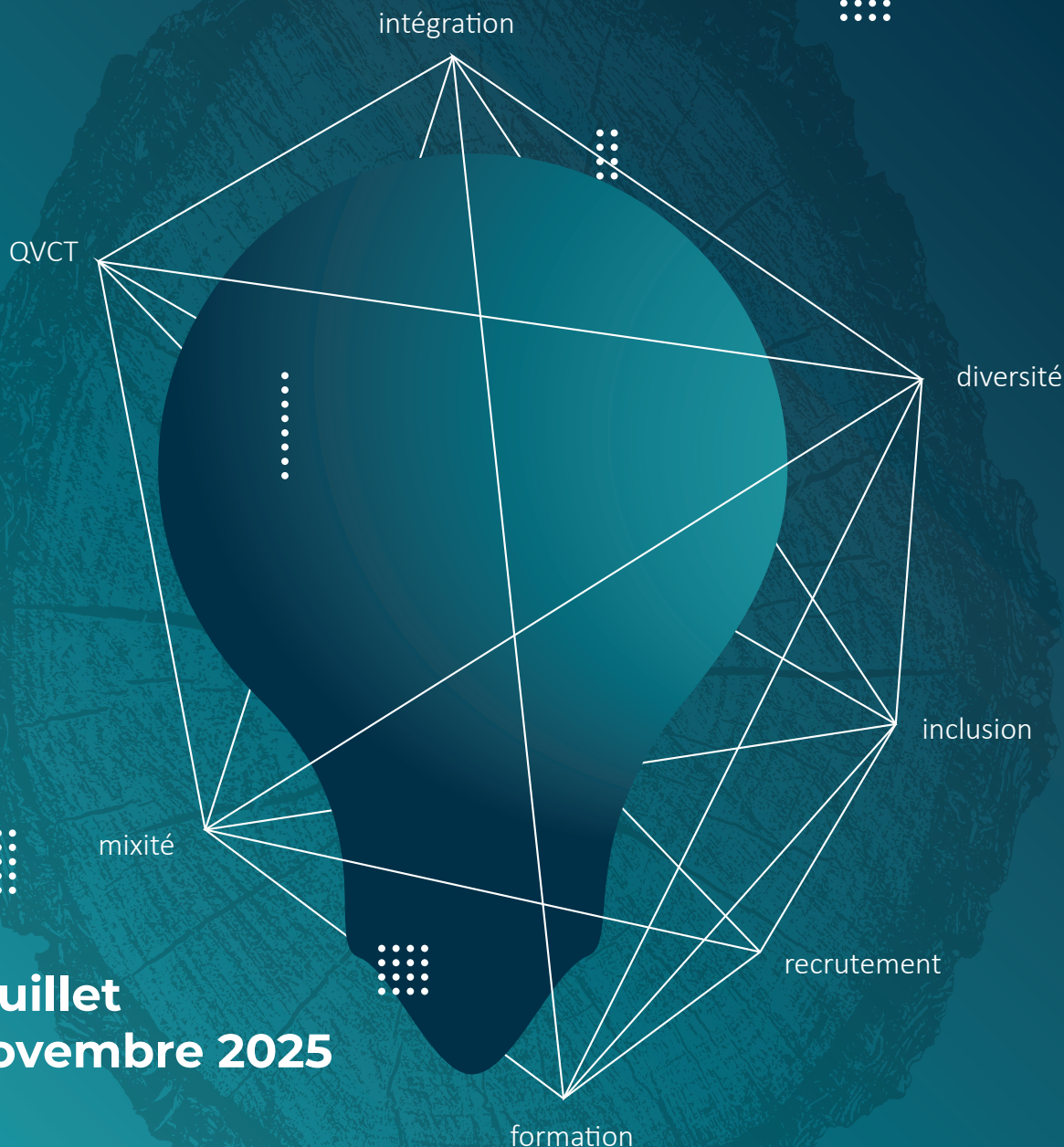


D'IDÉES RH

des entreprises de la filière forêt-bois
en Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ème} édition
CONCOURS

**Du 17 juillet
au 3 novembre 2025**



**Candidatez sur
fibois-aura.org**

RÈGLEMENT

Concours d'Idées RH - 2^{ème} édition

Règlement

Objet du concours

Le Concours d'Idées RH a pour objet le développement de la marque employeur des entreprises de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes.

La marque employeur correspond à l'image de l'entreprise en tant qu'employeur que ça soit en interne (vos collaborateurs) ou en externe (vos candidats potentiels). Véritable stratégie RH de l'entreprise, la marque employeur va permettre de communiquer sur les avantages de rejoindre votre entreprise.

Organisateur

Ce concours est organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, et son réseau d'interprofessions territoriales : Fibois 01, Fibois 07/26, Fibois 38, Fibois 42, Fibois 69, Pôle d'Excellence Bois.

Objectifs du concours

Le Concours d'Idées RH a pour objectif d'identifier les bonnes pratiques des entreprises de la filière forêt et bois en termes de gestion des ressources humaines, de les mettre en avant auprès des candidats potentiels pour leur montrer l'intérêt d'intégrer la filière et de les partager avec les autres entreprises.

Eligibilité

Le concours est ouvert aux entreprises de la filière forêt-bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes, quel que soit leur effectif et leur secteur d'activité.

Les bonnes pratiques RH éligibles à ce concours sont celles débutées à partir du 1^{er} janvier 2023 à aujourd'hui. Les actions doivent être terminées au moment de la candidature pour que l'entreprise puisse montrer les impacts positifs.

Les pratiques RH valorisées pourront être en lien avec :

Recrutement / Intégration / Promotion des métiers

par exemple : mise en place d'immersions, formalisation de parcours d'intégration

Formation / Développement des compétences

par exemple : construction d'une action de formation en situation de travail

Qualité de Vie et Conditions de Travail / Santé et Sécurité au Travail

Par exemple : nouvelle organisation des horaires de travail pour faciliter l'équilibre vie privée / vie professionnelle, investissements pour la réduction de la pénibilité

Mixité / Diversité / Inclusion

Par exemple : adaptation du poste du travail d'un salarié en situation de handicap, aménagement de vestiaires pour femmes

Modalités de candidature

Pour candidater, l'entreprise devra [compléter le formulaire en ligne](#).

Jury

Le jury de ce concours sera composé de plusieurs professionnels de l'emploi, des ressources humaines et de la formation

Critères de sélection

Pour sélectionner les lauréats, le jury se basera sur les critères suivants :

- La pertinence de l'action par rapport à l'objet du présent concours
- L'impact quantifiable sur la gestion des ressources humaines de l'entreprise ;
- La possibilité de partager l'action auprès d'autres entreprises de la filière ;
- La clarté de la présentation

Afin d'avoir une analyse la plus pertinente possible, le jury pourra être amené à prendre contact avec les entreprises candidates pour expliciter leur réponse au formulaire de candidature.

Lauréats

Un maximum de 5 lauréats seront choisis par le jury.

Les lauréats du concours bénéficieront d'une mise en avant de leurs actions :

- **Réalisation d'une vidéo de l'entreprise et de son action par une agence de communication, prise en charge par Fibois AuRA**
- Partage de cette vidéo sur les réseaux sociaux Fibois AuRA
- Relais dans le magazine Mention Bois à destination des entreprises de la filière
- Relais dans le bulletin Focus Emploi à destination des prescripteurs emploi
- Valorisation à l'occasion d'un événement emploi lors du salon Eurobois

Calendrier

juillet 2025	Lancement du Concours d'Idées RH
3 novembre 2025 12h00	Clôture de l'appel à candidatures
Mi novembre 2025	Sélection du jury
Décembre 2025	Tournage des vidéos des lauréats
Premier semestre 2025	Mise en avant des entreprises lauréates sur différents supports de communication (réseaux sociaux, Mention Bois, relations presse...), événement emploi sur le salon Eurobois

RGPD & confidentialité

Conformément aux bonnes pratiques, et afin de respecter la législation, les données transmises par l'entreprise à Fibois AuRA seront utilisées exclusivement dans le cadre de ce présent concours d'idée RH. À tout moment, l'entreprise pourra demander la consultation de ses données et la suppression de celles-ci en contactant l'organisateur par mail b.muller@fibois-aura.org ou contact@fibois-aura.org. Les données seront conservées par Fibois AURA pour un délai de trois ans à partir de la collecte de celles-ci et seront supprimées par Fibois AuRA à l'expiration de ce délai.

Le jury sera également sensibilisé par Fibois AuRA au respect de la confidentialité des données transmises par les entreprises tout au long de ce concours et même après leur participation. En cas de non-respect du principe de confidentialité d'un membre du jury, celui-ci sera exclu(e) de son rôle.

Contact organisation

Bénédicte Muller, chargée de mission emploi-formation / b.muller@fibois-aura.org / 06 74 55 48 11

Concours organisé par



grâce au soutien de



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'AMI «Compétences et Métiers d'Avenir» du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts

